



REPUBLIQUE DU TCHAD



Empowered lives.
Resilient nations.

Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage

du Programme intégré pour le renforcement des capacités nationales en matière de prévention et de relèvement des crises à l'Est du Tchad

Il s'est tenu ce jour 28 avril 2017 dans la salle des réunions du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), une réunion du Comité de pilotage du Programme intégré pour le renforcement des capacités nationales en matière de prévention et de relèvement des crises à l'Est du Tchad (PRET) sous la coprésidence de Messieurs WALNGAR SADJINAN Déba et Laurent RUDASINGWA, respectivement Directeur Général Adjoint du Plan des Etudes/MEPD et Conseiller Senior du Programme PNUD Tchad.

La séance a réuni 19 personnes, représentants les ministères, institutions et organisations de la société civile, etc. membres du Comité de Pilotage dudit programme. (cf. liste ci-jointe en annexe).

L'ordre du jour portait sur trois points suivants :

1. Mot d'ouverture ;
2. Présentation du rapport global du programme ;
3. Divers.

1. Ouverture

Deux interventions ont marqué l'ouverture de la rencontre. Monsieur Laurent Rudasingwa, Conseiller Senior du Programme, représentant Madame la Directrice Pays du PNUD a tenu à rappeler le contexte de post conflit et des risques et catastrophes naturelles qui prévalait à l'Est du Tchad et qui avait conduit à l'élaboration du programme intégré dans ces quatre composantes à savoir :

2. Renforcement des capacités institutionnelles en matière de prévention et gestion pacifique des conflits, promotion des mécanismes de dialogue et de cohésion sociale ;
3. Renforcement de l'Etat de droit et amélioration de l'accès à la justice ;

4. Renforcement de l'Etat de droit et de la gouvernance du secteur de la sécurité ;
5. Revitalisation socio-économique en faveur de l'amélioration durable et inclusive des conditions de vie des populations des zones les plus fragiles de l'Est du Tchad.

Il a surtout insisté sur les difficultés rencontrées dans le déroulement du programme. Ces difficultés sont particulièrement d'ordre financier. En effet, sur les 5.875.000 USD attendus au lancement du projet, seuls 1.885.710 USD provenant du PNUD (TRAC et BCPR), du Gouvernement du Tchad et du Gouvernement américain (fonds INL) ont pu être mobilisés.

Ces financements ont contribué au rapprochement de la justice des populations par le biais des audiences foraines et des sessions criminelles. Ils ont aussi contribué au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des juridictions et des administrations partenaires, à l'éducation des centaines de personnes, à la sécurisation de l'espace humanitaire à travers le renforcement des capacités des forces de sécurité intérieure, à la meilleure maîtrise de la réduction des risques de catastrophes au niveau national et au renforcement de la cohésion sociale dans l'Est du pays.

Il a informé l'assistance que le programme est arrivé en fin de cycle au moment où le Conseil d'Administration du PNUD adoptait à New York le nouveau Programme Pays du PNUD Tchad pour la période 2017-2021 et au moment où le Tchad adoptait également son nouveau Plan National de développement pour la même période.

Pour conclure, il a affirmé que le PNUD Tchad entend adapter ses interventions en matière d'appui au renforcement de l'état de droit, de la justice et de la sécurité à ces deux documents d'orientation stratégique.

Intervenant à son tour pour ouvrir la séance, Monsieur WALNGAR SADJINAN Déba, Directeur Général Adjoint du Plan et des Etudes représentant le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, a souhaité la bienvenue aux membres du comité de pilotage tout en rappelant que le Programme intégré pour le renforcement des capacités nationales en matière de prévention et de relèvement des crises a permis, aux côtés de l'Etat tchadien et d'autres partenaires, d'améliorer les conditions d'existence, après des longues années de guerre, des populations de l'Est du Tchad.

Il a invité les membres du comité du pilotage à apprécier la contribution du programme à l'atténuation des souffrances de ces populations à travers l'examen du rapport global qui sera présenté tout à l'heure et, de décider de la destination

des biens du programme pour la poursuite d'autres activités. Il a saisi l'occasion pour remercier le PNUD qui, depuis plusieurs décennies, mène aux côtés du Gouvernement de la République du Tchad, le combat pour le développement du pays et a félicité les équipes qui ont pu conduire le programme jusqu'à son terme malgré les difficultés évidentes. Tout en prenant acte de l'achèvement du programme 2014-2017 du PNUD qui a permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations cibles, il a félicité et encouragé l'équipe pays du PNUD pour les réflexions en cours pour la formulation du nouveau projet sur les mêmes thématiques en vue de parfaire les actions entreprises.

II. Présentation du rapport global du programme, état de mise en œuvre des recommandations antérieures et de l'inventaire de biens.

Monsieur Appolinaire Fotso, Coordonnateur du programme intégré a, dans cette présentation mentionné les principaux résultats atteints, les leçons apprises, les défis rencontrés, les perspectives d'avenir et a fini par le bilan financier.

II.1 Les principaux résultats

Les principaux résultats atteints par le programme sont :

Au niveau national

6. L'appui au processus d'élaboration de l'avant-projet de loi sur l'aide juridique et l'assistance judiciaire, ainsi que des textes d'application
7. L'élaboration et l'adoption du guide du para juriste ;
8. L'élaboration du recueil des instruments des droits de l'homme.

Au niveau local

II.1.1 L'accès à la justice dans les zones lointaines par l'organisation des audiences foraines est des sessions criminelles

116 dossiers correctionnels examinés en audiences foraines dans les localités de Goz-Beida, Koukou Angarana, Kerfi, Haouich, Adé, Modeina, Abdi, Amleyouna, Farchana et Adré ;

76 dossiers criminels examinés en session criminelle par la Cour d'Appel d'Abéché à Biltine, Mongo, Ati, Am-Timan

II.1.2 Le renforcement des capacités techniques

Le renforcement des capacités techniques des acteurs a été le fil conducteur de toute l'action du Programme. Deux approches : Echanges fréquents avec les partenaires et ateliers de formation. L'accent a été mis sur l'appropriation des

thématiques par les bénéficiaires. En plus des discussions bilatérales avec les acteurs lors des visites de terrain les actions suivantes ont été menées :

9. Sensibilisation des (29) autorités administratives et responsables des services de sécurité sur l'accès à la justice
10. Formation des membres des associations des droits de l'homme sur le monitoring de la justice (30)
11. Formation des Magistrats et Avocats sur le genre et le traitement des infractions liées au genre (30)
12. Formation des Officiers de Police Judiciaire sur le traitement des infractions liées au genre (30).
13. Série de formations des agents et officiers de police judiciaire sur différentes thématiques en rapport avec l'infraction, la procédure, la rédaction des PV et la protection des droits (143)
14. Formation des agents de la Police Municipale (Abéché et Goz-Beida) sur ses missions, sa déontologie, les rapports avec les autres forces de sécurité, les autorités judiciaires et les actes de la police municipale (60).

II.1.3 Appui au maintien de la cohésion sociale au niveau local

Une (01) étude disponible sur les conflits civils et pénaux récurrents dans les ressorts des Cours d'Appel d'Abéché et Mongo. Un (01) manuel d'information et de sensibilisation sur les conflits civils et pénaux récurrents dans les ressorts des Cours d'Appel d'Abéché et Mongo élaboré.

Toujours pour contribuer au maintien de la cohésion sociale, le projet a soutenu la redynamisation de 4 Comités Départementaux d'Action (CDA) et de 16 Comités Locaux d'Action (CLA).

II.1.4. Renforcement des capacités opérationnelles

Pour répondre aux besoins de certains services de sécurité et juridictions des zones d'intervention, le projet a acheté un important lot de fournitures et équipements de bureau. Un accent a été mis sur la jeune Cour d'Appel de Mongo qui recevra en plus des bancs pour sa salle d'audience.

II.1.5. Protection des humanitaires et des réfugiés

Le Détachement pour la Protection des Humanitaires et des Réfugiés a reçu du Programme Intégré un appui aussi bien technique que matériel. Cet appui a permis d'assurer la protection des humanitaires dans une zone fragile et d'assurer la protection des droits des réfugiés.

II.1.6. Renforcement de la police judiciaire

Un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents et officiers de police judiciaire.

II.1.7. Réduction des risques et catastrophes

Le projet a appuyé le groupe de travail sur le DRR (une réunion par mois pendant toute l'année 2016 à N'Djamena) et soutenu la formation de 40 membres sur la Réduction des risques de catastrophes.

Il a également soutenu l'élaboration d'une revue juridique et institutionnelle assortie d'une proposition de loi sur le DRR et de deux Décrets.

II.2. Les leçons apprises

A la fin de ce projet on peut retenir que :

15. Des cadres de rencontres et de partage entre les autorités administratives, traditionnelles et judiciaires doivent être mis en place et soutenus.
16. Le renforcement des capacités des acteurs de la sécurité et de la justice sur la pratique professionnelle doit être une priorité (pratique du greffe, du parquet, de l'instruction, du siège etc.)
17. Les interventions en faveur de la protection des droits des populations doivent prendre aussi en compte les aspects socioéconomiques.

II.3. Les défis rencontrés

Ils ont été entre autres, le faible niveau de mobilisation des ressources financières, l'insuffisance des ressources humaines, la faible réponse aux VBG dans la région, l'éloignement du bureau du projet du bureau pays du PNUD, la vétusté des équipements et des voitures hérités d'anciens projets et la faible appropriation au niveau national.

II.4. Perspectives

En perspective, un nouveau projet est en cours de formulation et un plan de travail prévoit de réaliser certaines activités transitoires comme :

18. L'appui à l'adoption d'un mécanisme national d'aide juridique et d'assistance judiciaire
19. L'édition de l'outil de travail et de planification (manuel sur les infractions les plus courantes dans le ressort de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo)
20. L'appui à l'harmonisation de la jurisprudence

21. Le renforcement de l'appui pour le rapprochement de la justice des justiciables etc.

II.5. Bilan financier

Sur un budget prévisionnel de 5.875.000 USD au lancement du programme intégré, seulement le montant de 1.878.813 USD a été mobilisé. Les dépenses pendant tout le cycle du projet sont de 1.885.710 USD. Le bilan financier présente donc un solde négatif de 6897 USD.

22. Points clés des discussions

Quelques questions ont été posées par les membres du Comité de Pilotage à la suite de cette présentation.

Après des observations de forme sur les documents joints à l'invitation des membres du comité (les rapports 2014, 2015 et 2016 du Programme), le représentant de la Médiature a déploré la non-exécution des activités de la composante 1 qui concernent son institution. Il s'est ensuite attardé sur l'affirmation du rapport global faisant état de la persistance de l'immixtion des autorités administratives et traditionnelles dans des matières réservées à la justice pour soutenir qu'il n'y a aucun conflit et que les partenaires doivent davantage s'imprégner des cultures tchadiennes.

L'équipe du PNUD lui a répondu que la faible exécution des activités sous composante 1 est la conséquence du faible taux de mobilisation des ressources pour le programme. Aucun financement n'a été reçu pour cette composante et personne n'a pu être recruté pour la mise en œuvre de ces activités.

Le Coordinateur du Programme soutenu par les autorités de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo présentes ont indiqué que de nombreux problèmes existent et que l'objectif visé ici est surtout la mise en place des cadres de rencontres entre ces différents acteurs. Les membres du comité de pilotage ont aussi insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des autorités administratives et traditionnelles locales.

Madame la Présidente de l'AFJT s'est demandée pourquoi seuls neuf (09) gendarmes ont été formés comme formateurs sur les questions de violences basées sur le genre. Elle a en outre, regretté l'absence des femmes dans les statistiques des différentes activités du programme. Elle a enfin, demandé la disponibilité de l'étude sur les conflits civils et pénaux les plus récurrents dans les ressorts de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo.



Il lui a été répondu que les neuf (09) gendarmes ont été, après un examen, déclarés aptes à remplir les fonctions de formateur sur les VBG, parmi plusieurs autres qui avaient pris part à la formation des formateurs sur cette thématique.

L'absence ou la faible présence des femmes dans les statistiques des activités s'explique par leur faible représentation dans les services considérés. Il n'y a, par exemple, aucune femme parmi les Magistrats dans les deux Cours d'Appel.

L'étude sur les conflits civils et pénaux les plus récurrents dans les ressorts de la Cour d'Appel d'Abéché et de Mongo est disponible et a été partagée aux membres du comité à la fin de la séance.

Le représentant de la région du Ouaddaï s'est interrogé sur l'existence des cas connus d'ingérence des autorités administratives dans le domaine judiciaire et a souhaité par contre que les efforts des autorités administratives dans la gestion des conflits soient reconnus et leurs capacités en la matière soient davantage renforcées. Il a fini en recommandant que la communication avec le PNUD soit plus fluide.

En réponse, les autorités judiciaires ont expliqué que la loi précédente sur l'organisation judiciaire au Tchad considérait les sous-préfets comme des juges de paix dans les localités où des Magistrats professionnels n'étaient pas nommés et que la loi actuelle ne leur reconnaît plus ce pouvoir ; mais beaucoup de sous-préfets continuent de siéger comme des juges de paix. Dans certains cas, des autorités administratives ou militaires d'une certaine hiérarchie s'immiscent dans les affaires judiciaires. Le Procureur Général près la Cour d'Appel d'Abéché a confirmé avoir dénoncé cette situation lors de ses réquisitions à l'ouverture de la session criminelle de 2015 dont copie avait été communiquée aux autorités régionales par ses soins propres.

Dans la région du Sila, les autorités judiciaires disent être souvent aux prises avec les autorités locales qui se permettent d'arrêter et de transférer des personnes vers la prison de haute sécurité de Koro Toro sans passer par le moindre jugement ni même informer les autorités judiciaires.

Dans le Guéra, les autorités judiciaires disent avoir mailles à partir avec un Commandant de Compagnie de la Gendarmerie qui s'oppose à toute exécution forcée de la décision de justice.

Le représentant de la région du Guera emboitant les pas à celui du Ouaddaï sur la collaboration entre l'administration et la justice, a souhaité que les capacités des administrateurs soient renforcées dans le domaine de la prévention et gestion des conflits. Il a également fait un plaidoyer pour la redynamisation des comités départementaux d'action et de comités locaux d'action dans sa circonscription.

Le Président de la Cour d'Appel d'Abéché a relevé que la justice a trop de problèmes à cause de l'ingérence des autorités administratives et traditionnelles et qu'il mette l'accent sur leur fonction.

En général, les membres du Comité de Pilotage ont retenu qu'il y a souvent de collusions entre les domaines de l'Administration et les compétences judiciaires. Cela ranime le débat sur la séparation des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif. Ils ont très fortement recommandé qu'à l'avenir, des actions concrètes soient orientées sur la promotion et le respect de ce principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs. L'amélioration des relations entre l'administration, les autorités traditionnelles et les institutions judiciaires devra figurer en bonne place dans les futures interventions du PNUD.

En réponse, les équipes du PNUD ont indiqué avoir pris bonne note des différentes préoccupations qui trouveront réponse dans le prochain projet en cours de formulation.

II.6. Point sur la mise en œuvre des recommandations des derniers comités de pilotage

Le point sur la mise en œuvre des recommandations des comités de pilotage du 7 avril et du 20 avril 2016 a été présenté par FOTSO Appolinaire et n'a pas suscité de commentaire majeur. Le Président de séance a juste remarqué que le projet ne doit pas continuer à justifier certains manquements notamment l'absence de réflexion sur le désintéressement des membres du comité de pilotage, par l'éloignement de N'Djamena et les difficultés de communication dans un monde marqué par la multiplicité des modes de communication.

II.7. Inventaire des biens du programme

L'inventaire de biens du programme intégré comprend les moyens roulants (véhicules et motocyclettes) et autres biens meubles dont des générateurs de grandes puissances, outils informatiques, mobiliers de bureau et des fournitures diverses. Ils sont presque tous hérités d'anciens projets et certains ne sont plus en état de fonctionnement.

Quatre propositions ont été faites par le PNUD : la rétrocession de l'essentiel de ces biens à la partie nationale, la cession pour une durée limitée d'une très infime partie aux projets fonctionnels ou en cours de formulation, la vente aux enchères des vieux véhicules garés depuis longtemps et la destruction du matériel frappé d'obsolescence.

Après discussions, il est proposé que les biens encore en état sur le site de Goz-Beida tels que répertoriés dans l'inventaire, soient réservés au projet Human

security pour la poursuite de ses activités jusqu'au 31 Décembre 2017. Après cette date, un autre comité de pilotage statuera sur leur affectation. Quant aux autres biens, le comité propose que l'inventaire soit repris et le rapport transmis aux membres du comité de pilotage pour appréciation et décision ultérieure.

Globalement, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de la cellule de gestion du projet.

Recommandations

23. Finaliser le rapport d'achèvement en intégrant les observations de forme et de fond avant sa diffusion auprès des membres du comité de pilotage ;
24. Mettre en œuvre (dorénavant) les futurs projets à formuler par le PNUD en mode NIM pour une meilleure appropriation et redevabilité ;
25. Procéder à la vérification de l'inventaire des biens du programme et faire une proposition de leur affectation à l'attention des membres du Comité de pilotage pour décision finale ;
26. Maintenir une présence légère à Abéché en attendant de développer d'autres projets dans la zone en sus de celle de Goz-Beïda.

III. Divers

Au titre de divers, aucun point n'a été soulevé.

Commencée à 10 heures 25 minutes, la séance a pris fin à 13 heures 33 minutes.

Les coprésidents

WALNGAR SADJINAN Déba
Directeur Général Adjoint
du Plan et des Etudes / MEPD



Laurent RUDASINGWA
Conseiller Senior Programme
PNUD



Programme intégré pour le renforcement des capacités nationales en matière de prévention et de relèvement de crises à l'Est du Tchad

Comité de pilotage du 28 avril 2017

Liste de présences

N°	Nom et prénoms	Institutions	Contact	Signature
001	HASSANE YACOUR	P.G-Tongo	99.87.86.58	
002	Ahmat Saleh Boderemi	Councils Pilotés	66.68.67.79	
003	GUERREBE KESKIRBA	NGARWA/HS	66.15.58.98	
004	NBERO FRAHUS DIMASSRE	MEPESV	66.29.91.03	
005	JÉNADA BOLDADET	Préfet Kintisa	66.35.84.70 92.44.82.55	
006	Emoel Nodjigato	NPO UNFPA	66.28.52.00	
007	Eli Yanyana	PNUD	66.17.91.20	

N°	Nom et prénoms	Institutions	Contact	Signature
08	ADJUN OUSTANIE MASSARE	PCA. ABEDELI	66214230 99225002	
09	DIERAKHETE DINGHAYO	SGR/GUERRA	66481909 99673745	
10	Abba Saradingar	SG/region ouad	66868646	
11	N Bourka - Sogou Mewinefouk	PG/MYDRI	66253586-99253586	
12	WARAUN PAUL	PCA Yrago	66294363/99794376	
13	LAPOUSOUI NOSTANSIOLONG	Bozella/ROUQ	65224492	
14	WANKEAR S. DEBA	DCPE/A	66361000	
15	FITSO APPIKIANE	PN	65758709	
16	Aradin Fethime	AMF	63014433	
17	Mekoumbe Fawise	AFSS/ROUQ	66294655	
18	FIOYANTIA ROUDIAH	PNUS/SUNDA	66256086	
19	Abdoulaye Djihamme	ATP/HT	66204100	